

STRATEGIES DE GESTION DES CADRES ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS A ABOBO

Eviar Ohomon Bernard

Atta Koffi, Maître de conférences

Gogbe Téré, Maître de conférences

Université Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire

Abstract

In recent years, the Ivorian government has made improving frameworks of living a priority. Thus was created the Ministry of urban sanitation. Unfortunately, the implementation of policies and strategies for managing solid waste and wastewater is a problem in the city of Abidjan in general and particularly in the Abobo causing degradation of managers and living conditions of people in this county. This study analyzed the main strategies for waste management (solid and liquid) established by the people of the common objective in Abobo seen to improve their management and living conditions. To do this, an analysis of the overall approach to solid waste management systems and wastewater management by the people was made. Thus, two approaches to solid waste management are adopted by the people of the town. This is the formal management by dealers and informal management or management companies door provided by precollectors door. Precollection door to door is the preferred management as practiced by the people of the town garbage. This system will remove about 76 tons of garbage per day. This low rate of pre-collection is explained by the lack of adequate and appropriate equipment. The pre-fetched quantities are dumped into garbage bins on the sidewalks, in the wild or in places deposits waves. Regarding the wastewater management, two services are used by households. It is the collective system of autonomous t or individual system. Nearly 79.44 % of the population uses the individual system for the disposal of their wastewater. This system raises the issue of product management for emptying septic tanks. These products are not managed in a sanitary manner and causing diseases and degradation of executives and living. In view of the foregoing , it is recommended that the State and local authorities are involved benefit in the management of waste (solid and

liquid) in the municipality to improve the management and living conditions of populations this common Abidjan device.

Keywords: Quality of life, living conditions, garbage, sewage, sanitation

Resume

Au cours de ces dernières années les pouvoirs publics ivoiriens ont fait de l'amélioration des cadres de vie des populations une priorité. Ainsi, a été créé le Ministère de la salubrité urbaine. Mais, malheureusement, la mise en place de politiques et de stratégies de gestion des ordures ménagères et des eaux usées pose des problèmes dans la ville d'Abidjan en général et en particulier dans la commune d'Abobo provoquant ainsi la dégradation des cadres et des conditions de vie des populations de cette commune. La présente étude a pour objectif principal d'analyser les stratégies de gestion des déchets (solides et liquides) mis en place par les populations de la commune d'Abobo en vue d'améliorer leurs cadres et conditions de vie. Pour ce faire, une analyse de l'approche globale de gestion des ordures ménagères et des systèmes de gestion des eaux usées par les populations a été faite. Ainsi, deux approches de gestion des ordures ménagères sont adoptées par les populations de la commune. Il s'agit de la gestion formelle assurée par les sociétés concessionnaires et de la gestion informelle ou gestion porte à porte assurée par des précollecteurs. La précollecte porte à porte constitue le mode de gestion des ordures le plus pratiqué par les populations de la commune. Ce système permet d'enlever environ 76 tonnes d'ordures par jour. Ce faible taux de précollecte s'explique par le manque de matériels adéquats et adaptés. Les quantités précollectées sont déversées dans les coffres à ordures, sur les trottoirs, dans les dépôts sauvages ou dans les endroits vagues. En ce qui concerne la gestion des eaux usées, deux services sont utilisés par les ménages. Il s'agit du système collectif et du système autonome ou individuel. Près de 79,44% de la population ont recours au système individuel pour l'évacuation de leurs eaux usées. Ce système pose le problème de gestion des produits de vidange des fosses septiques. Ces produits sont gérés de façon non sanitaire provoquant ainsi des maladies et la dégradation des cadres et des conditions de vie des populations.

Au regard de ce qui précède, il serait recommandable que l'Etat et les autorités locales s'impliquent d'avantage dans la gestion des déchets (solides et liquides) dans la commune afin d'améliorer les cadres et conditions de vie des populations de cette commune périphérique d'Abidjan.

Mots clés: cadre de vie, condition de vie, ordures ménagères, eaux usées, assainissement

1 – Introduction

Située à la périphérie Nord de la ville d'Abidjan, la commune d'Abobo connaît une croissance urbaine et démographique très accélérée. Avec une superficie d'environ 120 Km², Abobo compte 632237 habitants (RGPH, 1998). Cette concentration de population pose de nombreux problèmes liés à la gestion des cadres de vie des populations dans cette commune. C'est pourquoi nous avons entrepris une enquête sur les stratégies de gestion des ordures ménagères et des déchets liquide par les populations de la commune d'Abobo.

2- Methodes

Notre site d'enquête est la commune d'Abobo, au Nord de la ville d'Abidjan. Cette commune compte 632237 habitants (RGPH, 1998). Les estimations de 2010 donnent pour la commune d'Abobo une population d'environ 820206 habitants. Cette population est originaire des différentes régions de la Côte d'Ivoire et des pays voisins.

Nous avons enquêté 10 quartiers sur les 28 que compte la commune d'Abobo. Le choix des quartiers s'est fait selon la méthode à choix raisonné ou par quota.

Le choix des chefs de ménage à l'intérieur de chaque quartier s'est fait en un tirage au sort proportionnel aux quartiers. Au total 501 chefs de ménage ont interrogés. Chaque chef de ménage habitant dans la cour sélectionnée entrait dans l'étude.

Après un interrogatoire du chef de ménage, des observations de terrain ont été faites pour apprécier l'impact de ces stratégies de gestion sur les cadres de vie des populations de la commune.

3- Resultats

3-1-La composition et la quantité des ordures produites

Les déchets de la ville d'Abidjan en général et en particulier ceux de la commune d'Abobo sont composés de 66,43% de matières biodégradables, 18,04% de matières recyclables et 15,51% de matières inertes sous forme de sable et de cailloux (Attahi, 1995 ; Sané, 1999).

La forte croissance de la population observée dans la commune influence fortement la production de déchets. Le tableau 1 ci-après présente les quantités d'ordures ramassées par les opérateurs dans la commune d'Abobo.

Tableau 1 : Quantité (en tonnage) d’ordures ramassées par les opérateurs pour les mois d’avril, mai, juin, juillet, août et septembre dans la commune d’Abobo

| | <i>Abobo</i> | | | |
|----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| | <i>INTERCOR</i> | <i>SIMKO</i> | <i>MBH</i> | <i>Total</i> |
| Avril 2011 | 5979,16 | 896,02 | 951,06 | 7826,24 |
| Mai 2011 | 4374,52 | 1948,86 | 312,54 | 6635,92 |
| Juin 2011 | 4260,06 | 1294,51 | 675,54 | 6230,10 |
| Juillet 2011 | 5380,31 | 1827,40 | 739,89 | 7947,59 |
| Août 2011 | 4883,03 | 2251,35 | 1026,90 | 8161,27 |
| Septembre 2011 | 5361,48 | 3378,92 | 401,68 | 9142,08 |
| Total | 30238,56 | 11597,06 | 4107,60 | 45943,21 |

Source : Projet d’urgence d’Infrastructures Urbaines (PUIUR), 2011

3-2- Les acteurs de la gestion des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères dans la commune d’Abobo est l’affaire de trois sociétés privées (INTERCOR, MBH et SIMKO). Ces opérateurs assurent ensemble la collecte des ordures sur toute l’étendue du territoire de la commune. Mais, la pré-collecte des ordures est coordonnée par l’opérateur INTERCOR. Ce dernier travaille dans ce cadre avec les groupements de jeunes des quartiers. Ces sociétés de ramassage disposent pour la conduite de leur activité de plusieurs types de matériels : le petit matériel utilisé par les éboueurs (pelles, râteliers, fourches, etc.) pour l’hygiène et la sécurité, et surtout les coffres à ordures et le matériel roulant pour la collecte et le transport. Le nombre réduit de matériel d’exploitation constitue un des facteurs de la problématique de la salubrité de la commune.



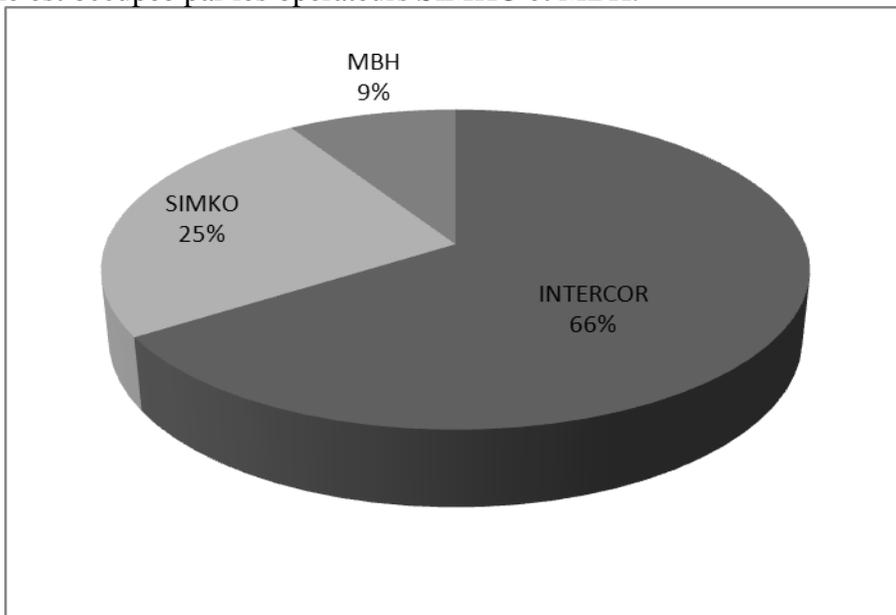
Figure 1 : Circuit de ramassage des ordures ménagères dans la commune d’Abobo

3-3-Le mode de gestion formelle des ordures ménagère

Plus de 80% des ménages des quartiers enquêtés affirment ne pas bénéficier des services des sociétés de ramassage. Sur les 20% restants, environ 75% parlent d'un ramassage très irrégulier. La fréquence de passage des camions de ramassage est d'une fois par semaine dans certains quartiers, pour d'autres on parle d'une fois chaque deux semaine. D'autres par contre parlent de coup de chance.

Nos enquêtes révèlent que seulement 4,1% des ménages ont recours conteneurs ou coffres à ordures pour l'évacuation de leurs ordures. Ils disent que les coffres à ordures sont absents dans les quartiers. Sur une production journalière d'environ 300 tonnes, ce système (formel) a permis la mise en décharge de 225,24 tonnes d'ordures, soit 92,85% de la quantité d'ordures collectées par les concessionnaires. Les quantités restantes, soit environ 75 tonnes d'ordures ménagères alimentent les nombreux dépôts sauvages dans les quartiers ou sont déversés aux alentours des coffres.

Plus de la moitié (65,82%) des ordures ménagères ramassées est assurée par l'opérateur INTERCOR. Le reste (34,18%) est assuré par les deux autres opérateurs que sont SIMKO et MBH (graphique 1). Cette situation est due au fait que l'opérateur INTERCOR a la gestion d'une grande partie de la commune. En effet, pour une meilleure gestion des ordures ménagères, la commune d'Abobo a été divisée en deux zones séparées par la voie expresse. INTERCOR a la gestion d'une zone et l'autre zone est occupée par les opérateurs SIMKO et MBH.



Graphique 1: Part d'ordures ménagères ramassées par chaque opérateur
Source: Projet d'urgence d'Infrastructures Urbaines (PUIUR), 2011

3-4- La gestion informelle des ordures ménagères

La suppression de nombreux dépôts sauvages au sein des quartiers de la commune et dans le cadre de la lutte pour la sauvegarde de l'environnement, de nombreux ménages (34% des ménages enquêtés) se sont abonnés au système de collecte porte à porte. Ce système est beaucoup apprécié car il est régulier donc permet d'éviter la conservation des ordures dans les concessions. La fréquence de ramassage dépend du ménage puisque c'est lui qui paie pour ce service. Malheureusement, un très grand nombre de ménages (49%) ne se sont pas encore abonné à ce système. Ces derniers estiment que le coût de service est élevé. Ce système de porte à porte permet d'enlever environ 76 tonnes d'ordures par jour.

Le financement initial de ces « PME » de pré-collecteurs est essentiellement constitué d'apport personnel du ou des fondateurs. Puis viennent s'ajouter la contribution des ménages par le paiement des prestations des pré-collecteurs. La rémunération se fait en fonction de la capacité de la poubelle et des quartiers. Ainsi, les poubelles de 3 à 15 Kg sont payées en moyenne à 50 FCFA, celles de 15 à 40 Kg à 100 FCFA et celles de plus de 40 Kg sont enlevées à 200 FCFA. Ces coûts ne sont pas fixes et peuvent toujours être négociés.

Dans certains cas, les pré-collecteurs ont des contrats (verbaux) de ramassage des ordures et sont rémunérés au mois sans tenir compte de la quantité d'ordures ramassées. Les ménages qui souscrivent à cette option paient en moyenne 1500 FCFA par mois pour le ramassage de leurs ordures ménagères. Cette pratique est beaucoup plus développée dans les quartiers à haut et moyen standing tels que SOGEFIHA et Plateau Dokui et Abobo-Té où plus de 60% des ménages interrogés ont souscrit à cette opération. Très peu de ménages des autres quartiers enquêtés ont souscrit à cette opération. La raison évoquée est le manque de moyens financiers et les ménages décrivent la cherté de cette opération.

35,90% de la population est desservi correctement par le réseau d'ordures ménagères. 8,5% y ont un accès moyen alors que la majorité (55,6%), a une mauvaise accessibilité. 39% de la population d'Abidjan mal desservie se localisent à Abobo. Cette commune est suivie de Yopougon (29%) et de Cocody (17%). Ces trois communes regroupent la majeure partie de la population mal desservie à Abidjan.

Abobo se signale comme étant l'une des communes les plus mal desservies uniquement par les tournées porte à porte avec 68% de la population dans ce cas. Elle vient après Attécoubé (74,5%) et est suivie de Yopougon (50,30%) et de Cocody (32,70%). Les quartiers où l'accessibilité à ce réseau est mauvaise sont principalement : Sans Manquer (avec 59%), Abobo Gare SICF (100%), Abobo Sud 2^{ème} extension (76%), Avocatier-Village (92%) et Akeikoi (62%).

3-5- Les ménages et la gestion des ordures ménagères

L'usage des poubelles individuelles par les ménages pour la conservation des ordures ménagères est assez courant. Plus de trois quarts (3/4) des ménages enquêtés soit 78% en possède. La qualité des poubelles utilisées influent cependant sur le stockage et l'évacuation des déchets.

Le stockage des ordures dans les ménages se fait essentiellement dans des récipients solides (95%). Toutefois, une frange des ménages (4%) utilise des sacs en plastique, tandis que les autres (1%) déversent directement leurs ordures dans la nature. Pour 23,9% des chefs de ménage, les trous sont utilisés comme lieu de rejet des ordures, 6% utilisent la broussaille et les lieux vagues, 16,4% utilisent les proximités des lieux d'habitation et 17,9% dans autres lieux qui sont en général des caniveaux et les abords des routes (photo 1). Ces modes d'évacuation des ordures ménagères sont à l'origine de la pollution solide, sources de nuisances diverses et de risques sanitaires. En revanche, 35,8% préfèrent mettre les ordures dans les poubelles publiques qui après sont enlevées par les véhicules de ramassage des ordures.



Photo 1: Abobo avocater, marché de nuit : le terre-plein de la voie expresse Anyama est devenu un dépotoir à ciel ouvert

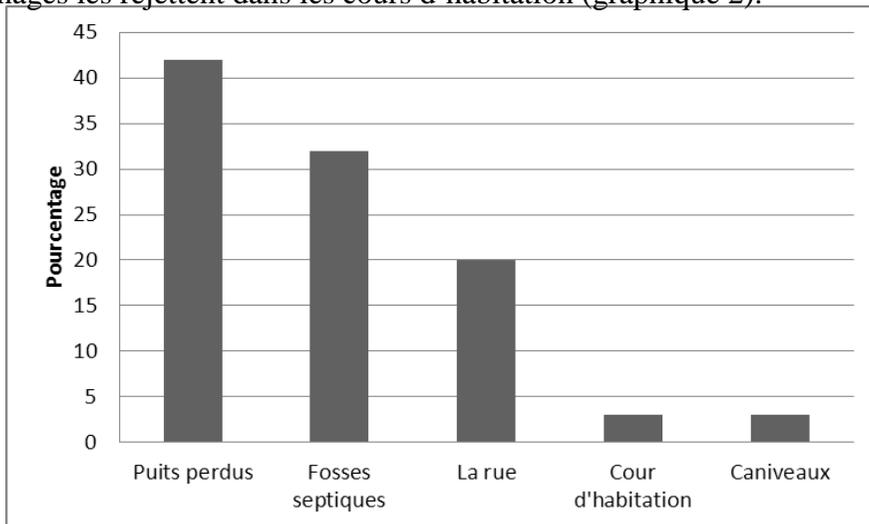
Cliché: *www.avenue225.com, consulté le 23-03-2012*

3-6- Les systèmes et les acteurs de la gestion des eaux usées

Deux services d'assainissement sont utilisés par les ménages ; il s'agit du système collectif et du système autonome. Selon les résultats nos enquêtes, seulement 20,56% des ménages sont raccordés au système collectif d'assainissement et les 79,44% ont un assainissement individuel ou autonome.

L'enquête a révélée que 42% des ménages raccordent leurs douches directement à un puits perdu, 32% les raccordent à des fosses septiques, 20%

des ménages rejettent les eaux usées de douche dans les rues, 3% des ménages raccordent directement leurs eaux usées aux caniveaux et 3% des ménages les rejettent dans les cours d’habitation (graphique 2).



Graphique 2: Lieux de rejet des eaux vannes à Abobo

Source: Nos enquêtes 2008/2009

Il ressort aussi de enquête qu’environ 97% des ménages disposent, au niveau de leur habitation, des ouvrages d’évacuation des excréta contre 3% qui n’en disposent pas. Ces équipements se répartissent comme suit : 75,65% des ménages disposent des équipements dont l’utilisation nécessite de l’eau ; 24,35% des ménages disposent des équipements d’assainissement dont l’utilisation ne nécessite pas de l’eau. Ce sont des puits aménagés pour servir de wc.

Parmi les ménages disposant d’équipement dont l’utilisation nécessite de l’eau, très peu ont des wc avec chasse eau (22,55%). Le reste et les plus nombreux d’ailleurs (77,45%) disposent des wc sans chasse eau. Ces wc nécessitent donc l’utilisation d’un récipient pour l’approvisionnement en eau.

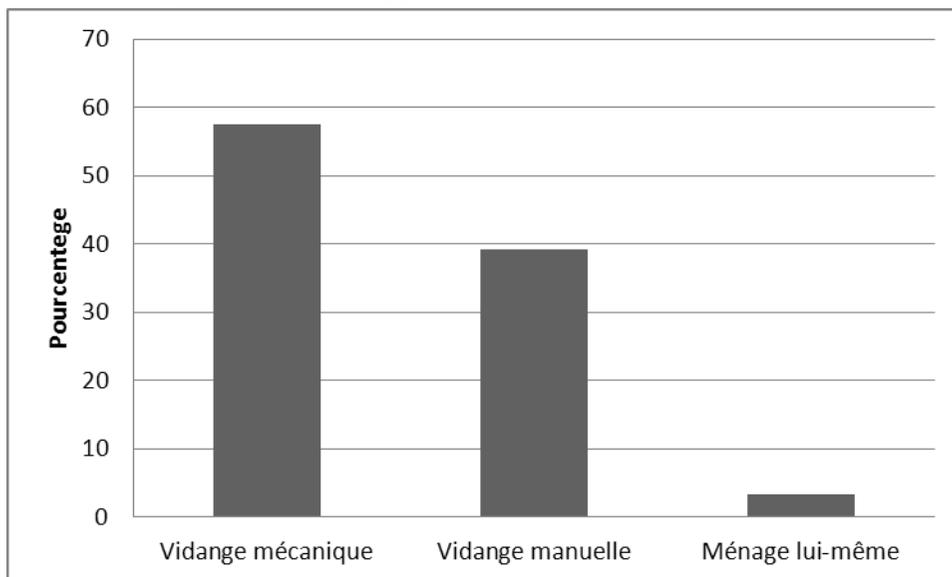
Dans les quartiers pauvres et d’habitats précaires (Avocatier, M’ponon, PK 18 etc.), 68% des ménages disposent de latrines traditionnelles qui reçoivent des excréta, 23% disposent de latrines modernes (avec chasse eau) et le reste (09%) utilisant la défécation dans la nature. L’état des wc dans ces quartiers laisse à désirer. La plus part des wc sont construits en dur, mais ceux-ci sont délabrés, quelque fois sans toiture, avec des murs fissurés ou fendus.

3-7- Les acteurs de la vidange des fosses septiques

L’activité de vidange des fosses est exercée principalement par deux catégories de prestataires que sont les puisatiers ou vidangeurs manuels et les entreprises de vidange et dans une moindre mesure, les ménages eux-mêmes.

64% des chefs de ménage enquêtés font appel aux puisatiers contre 26% qui s'adressent aux entreprises de vidange.

Dans l'ensemble, la vidange mécanique est le mode de vidange des fosses la plus pratiquée. Elle représente environ 57,8% de cette activité contre 42,2% pour la vidange manuelle (graphique 3). La conséquence du nombre important de ménage pratiquant la vidange manuelle est qu'une quantité importante de boues est enfouie in situ. Ce qui pourrait entraîner par infiltration la pollution de la nappe d'eau souterraine.



Graphique 3: Les acteurs de la vidange des fosses septiques à Abobo

Source; Nos enquêtes 2008/2009

De manière générale, 18,13% des acteurs rejettent leurs boues dans des caniveaux, 2,20% dans la nature, 30,37% dans des trous et 49,10% des acteurs affirment déversés les boues dans les sites de dépotage indiqués par la mairie (tableau 2 et photo 2).

Tableau 2: Site utilisé par les acteurs de la filière pour le rejet des boues à Abobo

| | <i>Caniveaux</i> | <i>Nature</i> | <i>Fosses ou trous</i> | <i>Site de dépotage</i> |
|----------------------------------|------------------|---------------|------------------------|-------------------------|
| Ménages | 43,18% | 5,69% | 51,13% | 00% |
| Puisatiers ou vidangeurs manuels | 28,11% | 8,44% | 63,45% | 00% |
| Vidangeurs mécaniques | 3,1% | 0,0% | 9,53% | 87,37% |
| Total | 18,13% | 2,20% | 30,37% | 49,1% |

Source: Nos enquêtes 2008/2009



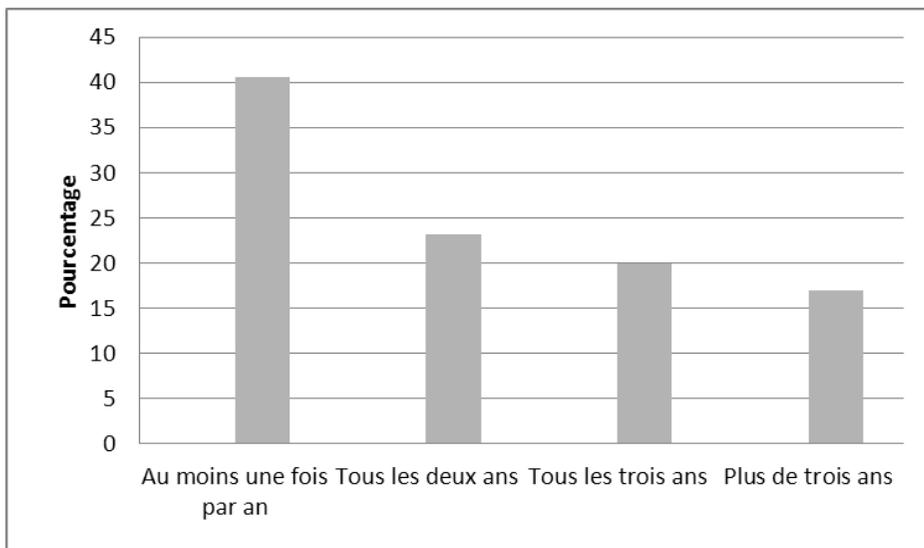
Photo 2: Fosses creusées pour recevoir les produits de vidange des fosses septiques à Abobo

Cliché: Diabagé S., article de recherche, 2009 et Eviar 2008/2009

3-8- La fréquence de vidange des fosses septiques par les ménages

Nos enquêtes révèlent que 96% des ménages ont vidangé au moins une fois leur fosse contre 4% qui ne l'ont jamais fait.

Au nombre de ceux qui font la vidange de leurs fosses, 40,52% des ménages procèdent à la vidange au moins une fois par an, 23,15% des ménages vidangent leurs fosses tous les deux ans et 19,96% des ménages font la vidange tous les trois ans. Par ailleurs, seulement 16,97% font la vidange après trois ans (graphique 4).



Graphique 4: La fréquence de vidange des fosses à Abobo
Source; Nos enquêtes 2008/2009

4- Discussion

On estime à 91886,42 tonnes, la quantité d'ordures ménagères ramassée par les opérateurs pour l'année 2011. Les quantités très élevées d'ordures dans les quartiers sont surtout liées à sa composition qui est en majorité constitué de fermentescibles mais également du taux d'humidité élevé dans la région. En effet, la ville d'Abidjan et particulièrement Abobo est sous l'influence du climat tropical humide. Elle reçoit à cet effet en moyenne 2 200 mm de pluie par an étalés sur 7 mois (Ministère de l'Environnement et du Tourisme-PNAE-CI, 1994). Les poubelles étant très rarement munies de couvercle, cette pluviométrie importante imbibe les déchets et les rend plus lourds surtout qu'ils sont composés à 50,6% de matières organiques (Sané, 1999).

En moyenne, 7657,20 tonnes d'ordures sont ramassées par an et par les opérateurs intervenant dans l'espace communal.

Le ratio élevé d'ordures ménagères dans les quartiers est lié non seulement à la population élevée dans ces quartiers mais aussi à l'activité commerciale très intense.

Avec l'accroissement rapide de la population et l'extension des espaces, la gestion des déchets devient problématique pour les élus locaux, mais aussi pour la population. L'élimination des déchets demande l'implication de multiples acteurs et l'utilisation de plusieurs techniques.

La gestion des ordures ménagères dans l'agglomération abidjanaise et particulièrement dans la commune d'Abobo a connu de nombreux changements au cours de ces dernières années, notamment en raison de l'instabilité du gouvernement et de la volatilité des sociétés de ramassage. Cette gestion a été confiée depuis 2002 aux différentes communes qui composent le district.

La déficience de la commune en infrastructures et particulièrement en voies carrossables oblige à adopter des stratégies adaptées aux conditions du terrain. Ainsi, pour la collecte des ordures ménagères générées par les zones inaccessibles aux véhicules de ramassage, des coffres sont installés sur des sites qui leur sont accessibles. Et les populations des dites zones viennent y verser leurs ordures. Des coffres sont déposés généralement dans les marchés, les établissements scolaires, près des restaurants universitaires, des hôtels et certains magasins de grandes surfaces pour recueillir les ordures.

La pré-collecte porte à porte constitue le modèle de gestion des ordures ménagères le plus pratiqué. Elle consiste à sortir les déchets solides des ménages des zones partiellement ou non desservis par les véhicules de collecte et de les acheminer aux points de chutes : coffres installés par les sociétés de ramassage ou sur des terrains vagues, dans les ravins et parfois dans les caniveaux. Cette pratique a vu le jour en 1991 quand la SITAF, concessionnaire de l'époque, a présenté des défaillances. Depuis cette date,

elle a pris de l'ampleur et tous les concessionnaires qui se sont succédé n'ont pas le choix de composer avec la pré-collecte et les pré-collecteurs parce que les zones inaccessibles aux véhicules de collecte sont importantes et répandu sur toute l'étendue du territoire d'Abobo.

Suite à la rareté des voitures de ramassage dans les différents quartiers de la commune, la collecte porte à porte s'est généralisée. La pré-collecte actuelle dans la commune relève de l'opérateur INTERCOR. Il travaille en collaboration avec des coopératives, des associations de jeunes et des individus (jeunes garçons et jeunes filles) qui le font à titre privé et de manière informelle.

Le faible taux de pré-collecte s'explique par le manque de matériel adéquat et adapté. Les pré-collecteurs disposent de moyens très modestes qui se résument à des charrettes à deux ou trois roues à traction humaine appelé communément « wotro » , de brouettes, de paniers, de cuvettes, de pelles, de râtaux, de fourches, de gants, de cache nez et quelques rares fois d'une tenue. Les quantités pré-collectées finissent dans les coffres à ordures, dans les dépôts sauvages ou dans les espaces vagues.

Les poubelles rencontrées dans les habitations pendant sont généralement sans couverture. Or c'est à proximité de ces poubelles que se déroulent la majorité des activités commerciales du secteur informel et des ménages. Il en résulte des risques élevés de contamination et de maladies infectieuses et parasitaires.

Les données de nos enquêtes montrent qu'une proportion relativement importante des populations des quartiers a des comportements dommageables à l'environnement et au cadre de vie. La non utilisation des lieux conventionnels de dépôt des ordures ménagères entraîne l'insalubrité du cadre de vie des populations.

Par ailleurs, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics en installant des poubelles publiques et des coffres à ordures dans les quartiers ainsi que l'utilisation des sacs à ordures par l'entremise des responsables communaux pour une meilleure gestion du cadre de vie, la population n'évacue pas toujours les ordures de manière appropriée, c'est-à-dire aux endroits indiqués.

Les ordures bouchent les caniveaux surtout au niveau des marchés et les bordures des routes, engendrant ainsi de sérieux problèmes d'environnement. L'enlèvement des poubelles est surtout l'affaire des enfants et des femmes de ménages. En effet, la majorité des personnes enquêtées exercent des activités libérales et sont presque toujours absents du domicile. Les ménagères qui sont quelques fois présentes confient cette tâche aux enfants car elles sont occupées à d'autres activités de ménage ou de petits commerces.

Le problème qui se pose ici est surtout de savoir si les enfants et les servantes de maison à qui revient la charge de vider la poubelle, reçoivent les consignes nécessaires de la part de leurs parents ou leurs employeurs pour déverser les ordures au bon endroit. Cela ne semble pas être le cas car dans tous les quartiers sillonnés lors de notre enquête, les ordures sont parfois déversées à même le sol à proximité des logements, et aux abords des routes. Tandis que les coffres destinés à les recevoir sont presque vides. Le manque d'éducation et la négligence sont à l'origine de cette situation susceptible de provoquer la dégradation du cadre de vie.

L'utilisation du système autonome d'assainissement en majorité pose le problème de la gestion des produits issus de la vidange des fosses. En effet, après le remplissage des fosses, les boues sont gérées de façon non sanitaire.

Dans le souci de ne pas procéder à la vidange des fosses septiques et donc d'éviter les sorties d'argent, la majorité des ménages disposant d'un assainissement autonome, déversent directement les eaux de lessive et de vaisselle dans la nature, dans les caniveaux ou dans les rues. D'autres procèdent même à un raccordement direct de la douche et/ou du wc à ces différents milieux. Cette pratique est la cause des nombreux écoulements d'eaux usées observés sur les voies des quartiers et est à l'origine de la dégradation des voies de la commune.

Aussi, le rejet des eaux usées de douche dans les rues et dans les cours d'habitation occasionne les flaques d'eaux constituant des gîtes de maladies et les causes de nuisances (nid de moustiques). Ces pratiques sont observées dans tous les quartiers de la commune.

Il convient de noter ici que la gestion des eaux usées cause de nombreux désagréments aux populations des quartiers. Il arrive que certains ménages en raison du manque d'argent n'assurent pas la vidange de leur fosse septique. Dans ces conditions, les eaux s'écoulent sur les voies entraînant des odeurs, la dégradation des voies et la multiplication des flaques d'eaux stagnantes propices au développement des larves de moustiques, ce qui concourt au risque paludéen. D'après nos enquêtes, environ 75% des ménages attribuent les mauvaises odeurs dans les quartiers aux écoulements d'eaux usées dans les rues. Le traitement des eaux usées dans les quartiers n'est guère satisfaisant. Dès lors, on peut dire que les eaux usées ne sont pas évacuées correctement.

La gestion des boues de vidange dans la commune d'Abobo se fait de façon anarchique et incontrôlée. Les acteurs ne disposent d'aucune organisation et l'on assiste à un désordre et une incohérence dans leurs actions. Il n'y a aucun document d'archive que l'on peut consulter. Ainsi, on ne peut avoir aucune donnée sur les quantités d'eaux usées et de boues par quartier et donc de la commune.

Les lieux de rejet des boues diffèrent selon les acteurs de la vidange. Les boues extraites des fosses par les puisatiers ou vidangeurs manuels et par ménages sont déversées dans les caniveaux, dans la nature mais le plus souvent dans des fosses creusées à cet effet. Ces fosses ou trous sont creusés non loin du lieu de vidange, donc à proximité des habitations. Après la vidange, les fosses creusées pour recevoir les boues de vidange restent ouvertes tout le temps que doit durer l'infiltration totale du liquide surnageant. Ce n'est qu'après cela qu'elles sont refermées.

Cette pratique a des impacts négatifs sur l'environnement et le cadre de vie des populations. Elle peut être source de pollution de la nappe phréatique et de nuisances au sein des populations. Elle contribue à la prolifération des moustiques, des cafards des mouches et des mauvaises odeurs dans les quartiers. Elle constitue donc une source de maladies pour les populations environnantes. Ce mode de gestion des boues et des eaux usées est beaucoup fréquent dans les quartiers périphériques et les quartiers sous-équipés.

Quatre facteurs influencent la fréquence de vidange des fosses. Il s'agit de la taille et du nombre de ménage, de la capacité à payer, de la dimension de la fosse et de l'incapacité des sociétés à vidanger les boues qui ne sont pas fluides du fait de la vétusté de leurs matériels. Dans la plupart des concessions, les fosses sont construites sans le respect des dimensions prévues par le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme.

Dans la commune d'Abobo, beaucoup de concessions abritent à la fois plusieurs ménages (cours communes). Le plus souvent, une seule fosse est construite pour tous les ménages de la cours. Cette situation influence fortement la fréquence de vidange de la fosse.

Conclusion

Il ressort de cette étude que les systèmes mis en place par les populations de la commune d'Abobo pour la gestion des ordures ménagères et des eaux usées sont inadaptés et présentent un impact négatif sur les cadres et conditions de vie des populations de cette commune. La précollecte porte à porte est le mode de gestion des ordures le plus répandu dans la commune. Les produits précollectés finissent dans les rues, dans les caniveaux et dans les endroits vagues provoquant des nuisances de tout genre et la dégradation des cadres et conditions de vie des populations. La gestion des eaux usées se fait de façon malsaine. Les eaux usées s'écoulent dans les rues. Les boues de vidange sont déversées dans la nature ou à proximité des habitations. Ce qui a un impact négatif sur la santé et le cadre de vie des populations. Face à ces constats, des stratégies de gestion et des politiques de sensibilisations de tous les acteurs impliqués dans la gestion des déchets doivent être mises en place pour une gestion cohérente des déchets dans la

commune. Ce travail montre la nécessité d'implication des autorités étatiques et municipales pour une meilleure gestion des déchets dans la commune. Ce qui permettrait d'améliorer les cadres et les conditions de vie des populations de la commune d'Abobo.

References:

- Adaman O. (1991). Profil de la propreté publique à Abidjan : le cas d'AboboTé et Abobo-Baoulé. Mémoire de Licence. IGT. 53 p.
- Aka D. (2007). Problèmes d'assainissement dans la commune d'Adjamé : la gestion des ordures ménagères. Mémoire de Licence. Université de Bouaké. 26 p.
- Attahi, 1991. L'impacte de la décharge d'Akouédo sur les populations riveraines. Mémoire de maîtrise. IGT
- Attahi K., Loukou B., Bazin Y., 1992. L'analyse des pratiques spatiales dans l'habitat économique à Abidjan, CRAU-CRDI, Abidjan, 104 p.
- Attahi K. 1995. Le problème des déchets à Abidjan et son fondement historique, BNETD, Abidjan. 29 p.
- Cazamajor P., (1981) : Avocatier: naissance, évolution et destruction d'un quartier spontané d'Abidjan, ORSTOM, Abidjan, 50 p.
- Coulibaly et al., (2006). Profil environnemental de nouveau quartier (Yopougon). Mémoire de Licence. IGT. 24p.
- DCGTx, (1995) : Amélioration des services urbains dans les quartiers sous équipés de l'agglomération d'Abidjan : les caractéristiques des quartiers et proposition d'action prioritaires, Tome II, Abidjan, AUA, 167p.
- Diabagaté Souleymane (2007) Assainissement et gestion des ordures ménagères dans la commune d'Abobo : Cas du village d'Abobo Baoulé. Mémoire de Maîtrise. IGT. 98p
- Diabagaté Souleymane Analyse de la situation de l'assainissement dans les quartiers défavorisés d'Abidjan : Cas du quartier Sagbé dans la commune d'Abobo Université d'Abidjan Cocody - DEA de Géographie option Environnement
- Doka M. (1995). La gestion des ordures ménagères à Abidjan. Mémoire de Maîtrise. IGT. 158 p.
- Dokomon (B.), (1992): L'assainissement en Côte d'Ivoire "les problèmes liés à la gestion de l'assainissement et stratégie d'actions", mémoire de DEA, université de Cocody, IES, Abidjan, 59p.
- Dosso, 2008. Assainissement et gestion des ordures ménagères : cas d'Abobo avocatier. Mémoire de Maîtrise. Univ. D'Abidjan. IGT. 98p
- Ettou E. (1991). La propreté de la ville d'Abidjan : collecte des ordures ménagères. Mémoire de Maîtrise. IGT. 61 p.
- Habette, 1996. Guide pratique de la gestion des déchets solides urbains en Afrique Sub-saharienne. 151p

- Kouamé A. (2005) - Gestion des ordures à N'douci. Mémoire de Maîtrise. IGT. 105 p.
- Mairie d'Abidjan : Direction de l'Environnement, (1995) - Rapport annuel sur les collectes des ordures. Ville d'Abidjan, 19p
- Maystre, Lucien Yves et al. (1994) Déchets urbain. Nature et caractérisation. Lausanne, presses polytechniques et universitaires Romandes, 119p
- Ministère de l'environnement et du cadre de Vie (2001) Direction de l'environnement: Stratégie et Programme National de gestion durable des déchets solides ; RCI, 57p.
- Ministère de l'Environnement de la Construction et de l'Urbanisme (1991) - Contrat d'entretien et d'exploitation des réseaux et installations d'assainissement et de drainage de l'agglomération d'Abidjan. Abidjan, Direction de l'assainissement et de l'infrastructure
- Ministère de l'Environnement et du Tourisme : Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE – CI) (1994) - Livre blanc de l'environnement de Côte d'Ivoire, Tome 1. Abidjan, 179p
- Ministère de l'Environnement et du Tourisme : Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE – CI) (1995) - Livre blanc de l'environnement de Côte d'Ivoire : 1996-2010, Tome 2. Abidjan, 47p
- N'dri et *al.*, 2006. Profil environnemental des quartiers de Yopougon : Cas de Selmer. Mémoire de Licence. IGT. 32p
- Rocher et Serrano, 2007. Equité territoriale et gestion durable des déchets urbains : le cas de l'agglomération des tours. Article de recherche, 9p.
- Sané Y. 1999. La gestion des déchets à Abidjan, un problème récurrent et apparemment sans solution, 10 p.
- Sané Y. 1999. Une ville face à ses déchets : une problématique géographique de la pollution à Abidjan (Côte d'Ivoire), thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 290 p
- Wethe J. et al. 2003. Assainissement des eaux usées et risques socio-sanitaires et environnementaux en zones d'habitat planifié de Yaoundé, Cameroun, 12 p.